

Objectifs possibles

- **pour l'animateur** : (artiste/enseignant/médiateur) proposer une pratique de danse axée autour d'une thématique / problématique, d'une démarche personnelle, d'un projet de création ou de répertoire.
- **pour les participants** : s'engager corporellement, individuellement et collectivement dans une pratique dansée / expérimenter par le corps une culture chorégraphique / faire l'expérience d'un processus, d'une technique, d'une écriture et/ou d'une démarche / découvrir ou approfondir les méthodes de travail d'une compagnie, d'un artiste, d'un courant ou d'une œuvre spécifique de répertoire ou de création.
- *Circulaire n° 2013-073 du 3 mai 2013 sur le parcours d'éducation artistique et culturelle* : « 2^{ème} pilier : des pratiques, individuelles et collectives, dans des domaines artistiques diversifiés. »
- [Charte pour l'éducation artistique et culturelle, points 2, 3, 4, 6, 9]

Dispositif de départ**SÉANCE DE TRAVAIL CORPOREL POUR FAIRE L'EXPÉRIENCE DANSÉE D'UN VOCABULAIRE GESTUEL SPÉCIFIQUE****Variables****Les variables sont multiples et dépendent principalement des choix pédagogiques de l'artiste intervenant :**

- Alternance entre les moments de recherche, d'expérimentation, d'improvisation, d'analyse, de technique, d'application, de représentation.
- Alternance entre les postures de danseurs et de spectateurs.
- Alternance de consignes de travail ouvertes ou fermées.
- Alternance de moments de pratique et de retours sur la pratique.
- Alternance de moments de pratique et d'apports théoriques sur des supports variés.
- Utilisation (ou pas) de support sonore.
- Utilisation (ou pas) d'accessoires / objets / autre médium induisant ou modifiant le mouvement.
- Utilisation (ou pas) d'apports théoriques sur la pratique, de contextualisation du travail en cours.
- Utilisation (ou pas) d'un moment identifié d'échauffement.
- Implication corporelle de l'ensemble des personnes présentes (médiateur, enseignant, autres accompagnants).
- ...

Les modes de collaboration entre artiste / médiateur / enseignant :

Forcément dépendant des personnalités de chacun, il peut aller du partage du travail à la co-animation (simultanée ou en alternance), de la délégation par champ de compétence au co-design (co-conception). Le mode de collaboration est aussi parfois inhérent au projet lui-même, il est donc à réinventer à chaque collaboration voire même au fil du projet.

Une spécificité : l'ATELIER DE PRATIQUE PARENTS / ENFANTS :

Lors d'un travail avec des enfants du champ scolaire, peri- ou extra-, il consiste en un atelier où les parents des enfants participant au projet sont invités le temps d'un atelier à s'engager corporellement pour partager le travail mené par leur enfant. Suivant les ateliers, l'animateur peut considérer les parents au même statut de danseur que l'enfant ou bien signifier une différence.

RessourcesPlateforme Réseau CN D : Les dispositifs de financement : <http://aset.cnd.fr/Les-dispositifs-de-financement>**Notes personnelles**